Détail de l'Actif

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Actif immobilisé NET		12 627 416,67	98,42	12 539 641,00	98,10	87 775,67	0,70
Terrains		8 000,00	0,06			8 000,00	
211000	Terrains	8 000,00	0,06			8 000,00	LEU
Constructions		78 775,67	0,61			78 775,67	
213100	Constructions	79 500,00	0,61			79 500,00	LEU
281310	Amortissements constructions	(724,33)				(724,33)	
Autres participations		12 360 641,00	96,34	12 359 641,00	96,69	1 000,00	0,01
261000	Titres de participation	12 360 641,00	96,34	12 359 641,00	96,69	1 000,00	LEU
Prêts		180 000,00	1,40	180 000,00	1,41		
274020	Prêt Chevreul Sala	25 000,00	1,40	25 000,00	1,41		LEU
274040	Prêt Ecole ND Bordeaux	100 000,00		100 000,00			
274050	Prêt Lycée St Sorlin en Bugey	80 000,00		80 000,00			
297400	Prov. dépr. Prêt Chevreul Sala	(25 000,00)		(25 000,00)			
TOTAL II - Actif circulant NET		202 734,76	1,58	242 637,65	1,90	(39 902,89)	-16,4
Créances clients, usagers et comptes rattachés		3 408,00	0,03			3 408,00	
418100	Clients, adhérents, usagers-Factures à établir	3 408,00	0,03			3 408,00	LEU
Autres créances		697,84	0,01			697,84	
467300	Etude Chaine et Associés	697,84	0,01			697,84	LEU
Disponibilités		198 628,92	1,55	242 637,65	1,90	(44 008,73)	-18,1
512000	Banque LCL	8 541,25	1,55	52 163,40	1,90	(43 622,15)	LEU
512010	Banque Amis Enc	89 652,67		90 039,25		(386,58)	
512100	Banque Fedelux Amis Enc	100 000,00		100 000,00			
530000	Caisse Amis Enc	435,00		435,00			
TOTAL GENERAL		12 830 151,43	00,0	12 782 278,65	00,0	47 872,78	0,37

Détail du Passif

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Total des fonds propres | fonds associatifs		12 782 152,24	99,63	12 706 905,05	99,41	75 247,19	0,59
Total des fonds propres		12 782 152,24	99,63	12 706 905,05	99,41	75 247,19	0,59
Fonds propres sans droit de reprise - Fonds statutaires		15 000,00	0,12	15 000,00	0,12		
102100	Fonds propres sans droit de reprise	15 000,00	0,12	15 000,00	0,12		LEU
Fonds propres sans droit de reprise - Fonds compl.		12 705 355,65	99,03	12 705 355,65	99,40		
102400	Fonds propres sans droit de reprise	12 705 355,65	99,03	12 705 355,65	99,40		LEU
Report à nouveau		(13 450,60)	-0,10	(6 816,00)	-0,05	(6 634,60)	-97,3
119000	Elts en instance d'affectation	(13 450,60)	-0,10	(6 816,00)	-0,05	(6 634,60)	LEU
Excédent ou déficit de l'exercice		75 247,19	0,59	(6 634,60)	-0,05	81 881,79	N/S
			0,59		-0,05		LEU
Total des autres fonds propres | fonds associatifs							
Total III - Fonds reportés et dédiés				37 800,00	0,30	(37 800,00)	100,0
Fonds dédiés sur ress. liées à la générosité du public				37 800,00	0,30	(37 800,00)	100,0
196000	Fds dédiés / Ristolas			37 800,00	0,30	(37 800,00)	LEU
III - Total des provisions							
IV - Total des dettes		47 999,19	0,37	37 573,60	0,29	10 425,59	27,75
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		27 278,60	0,21	22 573,60	0,18	4 705,00	20,84
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	20 086,60	0,21	18 829,60	0,18	1 257,00	LEU
408100	Frs factures non parvenues	7 192,00		3 744,00		3 448,00	
Dettes fiscales et sociales		15 000,00	0,12	15 000,00	0,12		
444000	Etat-Impôts sur les bénéfices	15 000,00	0,12	15 000,00	0,12		LEU
Autres dettes		5 720,59	0,04			5 720,59	
467200	FDD Marie Notre-Dame	5 720,59	0,04			5 720,59	LEU
TOTAL GENERAL		12 830 151,43	00,0	12 782 278,65	00,0	47 872,78	0,37

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		86 805,84	00,0	37 800,00	00,0	49 005,84	29,6
Prestations de services		4 105,84	4,73			4 105,84	
706100	Loyers Ristolas	3 408,00	4,73			3 408,00	LEU
708000	Remboursements charges locataire	697,84				697,84	
Ressources générosité du public - Dons manuels		44 900,00	51,72	37 800,00	00,0	7 100,00	18,78
754110	Dons reçus - Chalet Ristolas	44 900,00	51,72	37 800,00	00,0	7 100,00	LEU
Utilisations des fonds dédiés		37 800,00	43,55			37 800,00	
789400	Utilisations de fonds reportés et de fonds déd	37 800,00	43,55			37 800,00	LEU
Total des charges d'exploitation		11 558,65	13,32	44 434,60	17,5	(32 875,95)	-73,9
Autres achats et charges externes		10 834,32	12,48	6 634,60	17,55	4 199,72	63,30
616000	Primes d'assurances	386,58	12,48		17,55	386,58	LEU
622600	Rémun. interm. et honoraires	9 817,00		3 898,00		5 919,00	
623100	Site internet	608,59		2 100,00		(1 491,41)	
623120	Commissions Stripe	22,15		569,65		(547,50)	
627000	Services bancaires et assim.			66,95		(66,95)	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		724,33	0,83			724,33	
681120	Dotation aux amortissements	724,33	0,83			724,33	LEU
Reports en fonds dédiés				37 800,00	00,0	(37 800,00)	100,0
689400	Reports en fonds dédiés			37 800,00	00,0	(37 800,00)	LEU
Résultat d'exploitation		75 247,19	86,68	(6 634,60)	17,5	81 881,79	N/S
Total des produits financiers							
Total des charges financières							
Résultat financier							
Résultat courant avant impôts		75 247,19	86,68	(6 634,60)	17,5	81 881,79	N/S
Total des produits exceptionnels							
Total des charges exceptionnelles							
Résultat exceptionnel							
Excédent ou déficit de l'exercice		75 247,19	86,68	(6 634,60)	17,5	81 881,79	N/S
Contributions volontaires en nature							
Charges des contributions volontaires en nature							

EKYLIS AUDIT

Groupe Numans



FONDS DE DOTATION JEANNE DE LESTONNAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

www.numansgroupe.com
Lyon | Grenoble | Marseille | Paris | Lille

EKYLIS AUDIT

Groupe Numans

FONDS DE DOTATION JEANNE DE LESTONNAC

5 rue BLOMET
75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Au conseil d'administration du FONDS DE DOTATION JEANNE DE LESTONNAC,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION JEANNE DE LESTONNAC relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FONDS DE DOTATION JEANNE DE LESTONNAC à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Ekylis Audit
11 rue Guilloud
69442 Lyon Cedex 03

T. 04.72.68.87.87 - **I.** www.numansgroupe.com

Société de commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Lyon-Riom.
SAS au capital de 100 450 Euros. RCS de Lyon D 349 900 480

Lyon | Grenoble | Marseille | Paris | Lille

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- sur le point suivant exposé dans la note « Eléments significatif » de l'annexe des comptes annuels concernant l'achat du chalet Ristolas.

- sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels au paragraphe « Règles et méthodes comptables ».

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 02/07/2026

Le Commissaire aux comptes

EKYLIS AUDIT

Maxime GENTIL

ANNEXE :
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	8 000		8 000	
	Constructions	79 500	724	78 776	
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	12 360 641		12 360 641	12 359 641
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	205 000	25 000	180 000	180 000
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	12 653 141	25 724	12 627 417	12 539 641
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 408		3 408	
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	698		698	
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	198 629		198 629	242 638
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	202 735		202 735	242 638
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	12 855 876	25 724	12 830 151	12 782 279

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

FONDS DE DOTATION JEANNE DE LESTONNAC Comptes Annuels au 31/12/2025

Bilan Passif

			31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**	**Fonds propres**		
	Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise	15 000	12 720 356
		Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv		
	Fonds propres complémentaires		12 705 356	
		Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau	Report à nouveau	(13 451)	(6 816)
	Excédent ou déficit de l'exercice	**Résultat de l'exercice**	75 247	(6 635)
	Total des fonds propres (situation nette)	Total des fonds propres	12 782 152	12 706 905
		Fonds associatifs avec droit de reprise		
		- Apports		
		- Legs et donations		
		- Subv d'inv affectées biens renouv		
		Droits des propriétaires		
		Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres consomptibles			
	Subventions d'investissement	Subv d'inv sur biens non renouv		
	Provisions réglementées	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	Total des autres fonds associatifs		
		Total des fonds propres | Total des fonds associatifs	12 782 152	12 706 905
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
		Total des fonds reportés et dédiés		37 800
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
		Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		27 279	22 574
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		15 000	15 000
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		5 721	
	Produits constatés d'avance			
		Total des dettes	47 999	37 574
	Ecarts de conversion passif			
		TOTAL PASSIF	12 830 151	12 782 279
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		75 247,19	(6 634,60)
	(1) Dont à moins d'un an		47 999	37 574
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

			31/12/2025	31/12/2024
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	Cotisations		
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens	Ventes mses, produits fabriqués		
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service	Prestations de services	4 106	
	dont parrainages			
		Productions stockée		
		Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation	Subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	Dons	44 900	37 800
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie	Legs et donations		
	Contributions financières			
		Autres pdts de gestion courante		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
	Utilisations des fonds dédiés		37 800	
	Autres produits	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation		86 806	37 800
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		10 834	6 635
	Aides financières	Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
	Charges sociales			
	Dotation aux amortissements et dépréciations		724	
	Dotation aux provisions			
	Reports en fonds dédiés			
	Autres charges			
	Total des charges d'exploitation		11 559	6 635
RESULTAT D'EXPLOITATION			75 247	31 165

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	75 247	31 165
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT avant impôts	75 247	31 165
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		37 800
	TOTAL DES PRODUITS	86 806	37 800
	TOTAL DES CHARGES	11 559	44 435
	EXCEDENT ou DEFICIT	75 247	(6 635)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **12 830 151** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de **86 806** euros
  - un total charges de **11 559** euros

  - dégage un résultat de **75 247** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par la dirigeante de **FONDS DE DOTATION JEANNE DE LESTONNAC** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Objet social, nature et périmètre des activités et des missions sociales, description des moyens mis en oeuvre par le Fonds de Dotation Jeanne de Lestonnac

Le fonds de Dotation Jeanne de Lestonnac a pour objet : de recevoir par apport, dons, legs ou tout autre moyer et gérer, en les capitlisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont et seront apportés à titre gratuit et irrévocable.

Il affecte sa dotation et ses ressources à la réalisation et au fiancement des missions d'intéret général suivantes que cellex-ci aient lieu en France ou dans tous pays :

- Il participe directement ou indirectement à toute mission contribuant à la formation scolaire, universitaire, ou supérieure des personnes, qu'elle soit initiale ou continue, notamment dans le

Annexe au Bilan

contexte de l'enseignement primaire et secondaire attaché à la scolarité des jeunes.

- Il participe à toutes missions contribuant au développement de l'objet visé ci-dessus et notamment aide et assiste directement ou indirectement et par tous moyens financiers ou autres, toute personne physique ou morale permettant d'atteindre l'objet ci-dessus, partout dans le monde.

- Il peut également, pour atteindre son objet, se rendre acquéreur de tous biens mobiliers et/ou immobiliers et disposer de ses biens en tout ou partie, par mise à disposition gratuite, location ou vente.

Afin de réaliser son objet, le fonds de dotation se propose de recourir aux moyens d'action suivants :

-Il pourra recourir à toute organisation de manifestations, rencontres colloques, conférences.

-Il pourra également participer à toute promotion et l'élaboration d'édition, diffusion d'annuaires, revues de tous ordres, correspondant à l'objet ci-dessus.

-Il pourra également participer à l'élaboration et à la promotion directe ou indirecte de tous support écrits et audio-visuels.

-Il pourra aussi dur décision de son conseil d'administration faire appel à la générosité publique dans le cadre de campagnes locales destinées à atteindre son objet, le tout aprés autorisations administratives selon les modalités définies par les Décrets en vigueur.

Règles et Méthodes Comptables

Le fonds de dotation a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions dispositions du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non lucratif et conformément aux régles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du plan comptable général. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que des réglements de l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatifs à la réécriture du plan comptable général qui est venu modifier le réglement de l'ANC n°2018-06.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **12 830 151** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **86 806** euros et un total **charges** de **11 559** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **75 247** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, le fonds présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

La première application du Règlement correspond au changement de règlementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Règles et Méthodes Comptables

Les dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Changement de méthode comptable

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Elément significatif

L'achat du Chalet Ristolas a conduit a porter en produits d'exploitation les dons reçus en 2025 pour 44 900 euros et en utilisation des fonds reportés et de fonds dédiés en 2024 pour 37 800 euros, impactant positivement le résultat pour le montant global de 82 700 euros.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes ont été provisionnés pour la somme de 2 200,00 € ttc au 31 décembre 2025.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains			8 000			8 000
	Constructions sur sol propre			79 500			79 500
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			87 500			87 500
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	12 359 641		1 000			12 360 641
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	205 000					205 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 564 641		1 000			12 565 641
	TOTAL	12 564 641		88 500			12 653 141

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	205 000		205 000
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	3 408	3 408	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	698	698	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	209 106	4 106	205 000
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	27 279	27 279		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	15 000	15 000		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	5 721	5 721		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	47 999	47 999		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières	25 000			25 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	25 000			25 000
	TOTAL GENERAL	25 000			25 000
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	12 720 356				12 720 356
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(6 816)	(6 635)			(13 451)
Excédent ou déficit de l'exercice	(6 635)	6 635	75 247		75 247
Situation nette	12 706 905		75 247		12 782 152
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	12 706 905		75 247		12 782 152

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédi à des projets sans dépense cours des de derniers exerc
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Chalet "Ristolas"		37 800	37 800				
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL		37 800	37 800				

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

Règlement ANC 2022-06	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		Total compte de résultat au 31/12/2025
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Aut pdts liés à la gsité du public	Aut pdts non liés à la gsité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises													
Variation de stock													
Achats de mat. approv.													
Variation de stock													
Aut. achats et chges ext.							10 834						10 834
Aides financières													
Impôts, taxes et vrst ass.													
Salaires													
Cotisations sociales													
Dot. aux amts et dép.								724					724
Dotations aux provisions													
Reports en fonds dédiés													
Valeurs des immos cédées													
Autres charges													
Charges financières													
Charges exceptionnelles													
Part. salariés aux résultats													
Impôt sur les bénéfices													
TOTAL							10 834	724					11 559

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au **31/12/2025**
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Personnel bénévole					
TOTAL					

NEANT

Compte de Résultat par Origine et Destination

	A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2025 12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	1.1 Cotisations sans contrepartie		
	1.2 Dons, legs et mécénat		
	- Dons manuels	44 900	
	- Legs, donations et assurances-vie		
	- Mécénat		
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	2.1 Cotisations avec contrepartie		
	2.2 Parrainage des entreprises		
	2.3 Contributions financières sans contrepartie		
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	4 106	
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	37 800	
	Total des produits par origine	86 806	
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES		
	1.1 Réalisées en France		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
	1.2 Réalisées à l'étranger		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	10 834	
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	724	
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES		
	6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
	7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES		
	7.1 Autres produits liés à la générosité du public		
	7.2 Autres produits non liés à la générosité du public		
	Total des charges par destination	11 559	
	EXCEDENT OU DEFICIT	75 247	

Compte de Résultat par Origine et Destination

	B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2025 12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Total des produits par origine		
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
	Réalisées en France		
	Réalisées à l'étranger		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
	Total des charges par destination		

NEANT

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	31/12/2025 12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES	
1.1 Réalisées en France	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	
1.2 Réalisées à l'étranger	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
TOTAL DES EMPLOIS	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	

RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2025 12 mois
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1.1 Cotisations sans contrepartie	
1.2 Dons, legs et mécénat	
- Dons manuels	
- Legs, donations et assurances-vie	
- Mécénat	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	
TOTAL DES RESSOURCES	
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	

NEANT